

## **EN CAS DE PERTE D'AUTONOMIE, IL EST IMPORTANT DE CONNAITRE CERTAINES DEFINITIONS POUR TROUVER DES SOLUTIONS.**

La dépendance est un état où la personne est dans l'impossibilité de satisfaire un ou plusieurs besoins, y compris pour effectuer un des actes de la vie courante, sans action de suppléance ou l'aide d'un tiers. La dépendance est liée à l'existence de déficiences lorsqu'elles sont associées à des limitations d'activité et à des restrictions de participation<sup>3</sup>.

L'environnement physique et social de la personne en situation de dépendance, l'attitude de la population vis-à-vis de la dépendance peuvent influencer le fonctionnement de la personne en tant que facteur facilitant ou obstacle.

La dépendance comprend également le fait d'avoir besoin d'aides techniques et/ou d'aménagements du lieu de vie et/ou d'un tiers pour effectuer un des actes de la vie courante. Ces aides sont le plus souvent une condition d'indépendance.

Une dépendance, résultant d'une déficience qui limite l'individu ou l'empêche d'accomplir pleinement les activités souhaitées à des fins sociales, de loisirs ou professionnelles, représente une situation de handicap.

- ⇒ - Un handicap est un désavantage (une dépendance) pour un individu donné. Cette dépendance limite l'individu ou l'empêche d'accomplir pleinement les activités souhaitées à des fins sociales, de loisirs ou professionnelles.
- ⇒ - Les déficiences désignent des limitations fonctionnelles, au niveau des fonctions physiologiques comme la nutrition, la mobilité, l'élimination, la vue, la douleur, etc., et/ou des fonctions mentales et psychologiques comme la conscience, l'orientation, les fonctions cognitives, le langage.
- ⇒ - Les limitations d'activités représentent des difficultés rencontrées par la personne dans l'exécution de certaines tâches comme

l'entretien personnel (faire sa toilette, utiliser les toilettes, etc.)  
et/ou la vie domestique (préparer les repas, faire le ménage, etc.).

- ⇒ - La restriction de participation désigne un problème rencontré par la personne lorsqu'elle s'implique dans une situation de vie réelle comme reconnaître ses besoins, s'estimer capable de réaliser ses propres soins ou d'y prendre part, développer des compétences pour gérer au mieux sa maladie ou sa situation de handicap.
- ⇒ - L'autonomie représente l'autodétermination d'une personne, le droit de prendre sa propre décision. Respecter l'autonomie individuelle signifie respecter la personnalité et la dignité de chaque personne dont l'approbation consciente (l'avis) reposant sur une information de base (consentement éclairé) est une condition nécessaire pour tout traitement médical ou toute recherche ([www.bdsp.tm.fr](http://www.bdsp.tm.fr)).
- ⇒ - La démarche de soins infirmiers (DSI) est une suite d'étapes logiques qui vise à dispenser des soins individuels continus et adaptés aux besoins d'une personne.

L'infirmier identifie les besoins de la personne, pose s'il y a lieu un diagnostic infirmier, formule les objectifs de soins et les hiérarchise, met en œuvre les actions appropriées et les évalue en vue des réajustements nécessaires. Les conditions de dispensation des soins prennent en compte l'identification des risques, le confort et la sécurité de la personne et de son environnement, l'information de la personne et de son entourage.